

Intervention de Monsieur Xavier Nérieux, délégué de la SPPEF pour le Maine et Loire lors de l'AG de ASMV du Collège de Combrée du 24 mars 2018



La SPPEF (Société pour la Protection des Paysages et l'Esthétique de la France) créée en novembre 1901 a été la première association loi 1901 en France.

C'est un plaisir de venir ici. De mon petit coin d'Anjou (Baugé) je vous observe, notamment le pays segréen et je vois les choses qui s'y passent. J'ai eu à intervenir avec la SPPEF dans votre région parce que des fois, il y a des gens qui demandent notre recours, il y a une dizaine d'années, il s'agissait des rives de l'Oudon dont un propriétaire souhaitait qu'elles ne soient pas endommagées et j'avais eu beaucoup de bonheur à venir un matin de janvier avec un habitant de la région qui m'avait guidé. Les projets qui étaient en cours à l'époque étaient véritablement inquiétants. Ce propriétaire de la Chapelle sur Oudon s'était adressé à notre présidente de l'époque qui m'avait demandé d'intervenir comme délégué de Maine et Loire. J'étais donc intervenu auprès de M Grimault. On avait échangé un peu de courrier.

J'ai le sentiment, vu la suite des événements qu'on avait été sensible à nos arguments. Peut-être manquait-il un peu d'argent pour financer le projet que nous combattions. J'ai eu beaucoup de bonheur à défendre cette région.

Vous parliez d'Armorique tout à l'heure, c'est vrai que vous êtes en sol armoricain. C'est le propre de notre province d'Anjou d'être sur le bassin parisien et l'Armorique. Ici, on est en Armorique et je me souviens que dans mon courrier à M Grimault j'avais soulevé ce paysage armoricain très particulier qu'il ne fallait surtout pas abîmer. Il m'avait dit que dans leur projet on envisageait de ne toucher que 10% du massif boisé qui se trouvait sur les lieux. Moi, je trouvais que 10% ça faisait beaucoup et qu'il fallait préserver tout l'ensemble. Cette démarche m'a fait comprendre que les choses pouvaient se défendre en pays segréen.

Et puis, il y a l'affaire de Combrée qui est quelque chose de merveilleux. Je vais vous dire, à cette époque actuelle où on évoque le cinquantenaire de mai 68, fort heureusement à Combrée, fort heureusement pour le maire, on n'a pas encore démonté les pavés des rues pour les lancer sur les gens, par contre, l'imagination a véritablement été au pouvoir dans votre entreprise. S'il y a une façon d'évoquer cet épisode mouvementé de

notre histoire, il y a eu l'imagination au pouvoir, mais non seulement l'imagination car maintenant on concrétise et que l'on concrétise avec les américains. Et avec les américains, on n'a pas à avoir des réserves vis à vis de nos meilleurs amis.

Vous êtes les bienvenus et vous avez élégamment rappelé aussi que nous sommes venus chez vous. A l'époque, nous étions les riches car le royaume de France à la fin du XVIIIème siècle n'était pas un royaume en peine de moyens. C'était un des plus industrialisé d'Europe, c'était un des plus peuplé, c'était quelque chose de vigoureux. Il y a eu certainement des erreurs, mais nous allions de l'avant. Et vous, vous démarriez, vous étiez des nouveaux, vous étiez des colons qui se révoltaient.

Nous nous sommes de nouveau rencontrés. Certains ont évoqué la deuxième guerre mondiale, certains ont évoqué des changements dans l'agriculture ; nous passions du cheval aux machines. Il y a eu le plan Marshall, il ya eu votre présence. Aujourd'hui, ce n'est pas une soumission à une présence américaine mais c'est un travail d'amis, entre amis. Manifestement, lorsque vous dites : celui qui apportera les moyens de relancer ce collègue, de lui donner les moyens de se développer ne devrait pas avoir à apporter le prix. Lorsqu'on a à élever l'enfant, on ne paye pas l'enfant.